

**DELIBERATION****2023/34****DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU PAYS POUR SIEGER
A LA COMMISSION DECHETS DES PORTES DE LA THIERACHE**

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf décembre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Buire, au siège de la Communauté de communes des Trois Rivières, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 9, Représentés : 3, Votants : 12

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Patrick FEUILLET par M. Bernard GREHANT, M. Vincent LAMOUREUX par Mme Adeline DUPONT et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Laurent MARLOT et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

L'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) par les collectivités responsables de la collecte des déchets est obligatoire depuis 2012. Une révision de ces plans est attendue tous les 6 ans.

Le dernier Plan Local de Prévention de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache ayant été approuvé en 2017, la collectivité doit donc procéder à sa révision.

En tant que structure agissant dans le domaine de la prévention des déchets et/ou de l'environnement ou étant partenaire privilégié dans ces domaines, le PETR du Pays de Thiérache a été retenu pour faire partie de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PLP des Portes de la Thiérache, dans le collège « Collectivités.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

DESIGNE Mme Bernadette HEDIART pour siéger à la commission de suivi du Plan de prévention des déchets des Portes de la Thiérache.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance,

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 002-200051118-20231219-34_2023-DE